



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délinquance

Question écrite n° 79565

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le Premier ministre sur les premiers résultats et applications du rapport Benisti concernant la prévention de la délinquance. Plusieurs associations dénoncent l'amalgame qui est fait à nouveau entre la pratique des langues étrangères dans le foyer et la délinquance des jeunes. Les familles d'origine étrangère sont explicitement visées par les mesures envisagées dans le rapport et dans les faits, cela se traduit par une campagne du « parler français » à tout prix en occultant ainsi les différentes cultures. D'autre part, la question de l'apprentissage était présentée dans ce rapport comme une action contre la délinquance. « Le jeune devra quitter le milieu scolaire traditionnel et rentrer dans la filière d'apprentissage d'un métier dès la fin de l'école primaire. » Cette façon de revaloriser l'apprentissage peut surprendre. Si l'apprentissage des droits et des devoirs est une notion que le rapport souhaitait réintroduire, il faut savoir qu'elle n'est comprise et acceptée que si l'école assure aussi l'égalité des chances. Or, à ce jour, les moyens font toujours défaut ; on n'assure toujours pas le suivi des enfants en difficulté. Enfin, le rôle du maire n'est pas toujours clairement précisé et il n'existe pas de garantie du secret professionnel. Aussi elle lui demande de l'informer, d'une part, des mesures qu'il compte prendre pour assurer l'éducation pour tous, meilleur moyen d'insérer les jeunes dans la société et, d'autre part, des résultats liés à ce rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79565

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10928